

BULLETIN D'ADHÉSION ET DONS

J'accepte de devenir membre du C.O.M pour une année, d'adhérer aux statuts et suis d'accord avec les principes mêmes de cette association.

Je souhaite être :

- ☐ Membre bienfaiteur en versant _____ € de don
- ☐ Adhérent en versant 30 € de cotisation annuelle
- ☐ Adhérent étudiant en versant 15 € de cotisation annuelle

Règlement :

- ☐ En espèce
- ☐ Par chèque à l'ordre du :

Comptoir de l'Outremer

3, avenue Cyrille Besset

06100 NICE

Tél : 0749394498

Mail : associationcomptoiroutremer@gmail.com

Association de solidarité Loi 1901, déclarée en Préfecture des Alpes Maritimes sous le N° 0062028407

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse :

.....

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Mobile : E-mail :

Date : Signature :

CHARTRE DE L'ESPRIT ASSOCIATIF

L'Association Comptoir Outre-Mer repose sur des valeurs fondamentales qui permettent un climat de respect, de confiance et de solidarité. En adhérant, chaque membre s'engage à respecter ces principes.

Article 1 – Respect de la diversité

- Reconnaître et respecter les différences culturelles, sociales, religieuses, générationnelles.
- Rejeter toute forme de discrimination, d'exclusion ou de propos offensants.

Article 2 – Tolérance et bienveillance

- Favoriser le dialogue et l'écoute dans un esprit d'ouverture.
- Respecter les opinions de chacun, même lorsqu'elles diffèrent des siennes.
- Privilégier la coopération et la compréhension mutuelle.

Article 3 – Entraide et solidarité

- Contribuer à la vie de l'association dans la mesure de ses moyens et compétences.
- Soutenir et accompagner les autres adhérents dans une dynamique d'entraide.
- Participer activement aux projets dans un esprit collectif et constructif.

Article 4 – Engagement associatif

- Agir dans l'intérêt commun et non dans un intérêt personnel exclusif.
- Respecter les règles établies par le règlement intérieur et les décisions prises démocratiquement.
- Valoriser l'image et l'esprit de l'association à l'extérieur.

Article 5 – Protection des données personnelles (RGPD)

- Respect du RGPD
- Données utilisées uniquement pour la gestion de l'association
- Droit d'accès, de modification et de suppression des données
- Aucune transmission à des tiers sans accord

Article 6 – Droit à l'image

- Photos/vidéos possibles lors des activités
- Utilisation soumise à accord préalable
- Droit de retrait du consentement à tout moment
- Respect de la dignité des personnes sur les supports utilisés

ENGAGEMENT DE L'ADHÉRENT

Je soussigné(e) _____ déclare avoir pris connaissance de **la Charte de l'esprit associatif de l'Association Comptoir Outre-Mer** et m'engage à en respecter les principes.

- ☐ J'accepte que mes données personnelles soient utilisées uniquement dans le cadre de la gestion de l'association, conformément au RGPD.
- ☐ J'autorise l'utilisation de mon image (photos/vidéos) dans le cadre des activités et de la communication de l'association, sauf opposition de ma part.

Fait à _____, le ____ / ____ / 2026